

## ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 mai 2014 N° 096

## Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique était présent ce matin à Bruxelles au Conseil Compétitivité.

A l'occasion de ce Conseil Compétitivité, le commissaire Karel De GUCHT, a envisagé d'adopter un instrument très peu protecteur des entreprises européennes contre le dumping déloyal des pays hors Union, sans consultation ni du Conseil ni du nouveau Parlement issu des urnes.

Arnaud MONTEBOURG a fait part de l'opposition très ferme de la France à cette proposition, jugeant que « elle serait fortement défavorable à notre industrie et irait à l'encontre de l'objectif même de la politique de l'Union européenne en matière commerciale, qui est de lutter contre les pratiques commerciales déloyales des concurrents internationaux des Etats membres ». Le Ministre a reçu un soutien quasi unanime de ses collègues du Conseil, en particulier les ministres britannique, allemand, espagnol, italien et polonais et à l'exception de la Suède.

Le commissaire Karel De GUCHT a reconnu que le Conseil désapprouvait sa conduite mais n'a pas souhaité pour autant renoncer à adopter ce texte, qu'il considère, en dépit de ses engagements précédents devant le Conseil et le Parlement, comme de la compétence exclusive de la Commission.

Il nous paraît nécessaire que le Commissaire suspende toute initiative en matière commerciale dans l'attente de l'installation du nouveau Parlement.

**Contacts presse:** 

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

